

Le bonus de retraite pour garde d'enfants de la loi ZPIZ-2 slovène — retraite anticipée ou taux de calcul majoré, au choix des parents

Gender Equality · Bonne pratique · Slovénie

Score de qualité : 63/100

Niveau de preuve : Descriptif / auto-déclaré

Résumé

Selon la loi slovène ZPIZ-2, un parent ayant élevé un enfant 5+ ans peut partir en retraite jusqu'à 16 mois plus tôt (deux enfants) ou, depuis 2020, choisir un taux majoré. Documenté par la Commission européenne, mais son effet propre sur l'écart de genre n'est pas isolé.

Dimensions clés

Dimension	Score
Transferability / replicability	2/3
Impact on gender equality	0/1
Effectiveness	0/1
Efficiency	0/1
Evaluated outcomes	1/1
Sustainability	1/1
Achievement / evidence	1/1
Gender-mainstreaming embedding	1/1
Curator validation	1/1

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-09-08

[Zavod za pokojninsko in invalidsko zavarovanje Slovenije \(ZPIZ\)](#) — consulté le 2026-09-08

[European Commission — 2024 Ageing Report, Slovenia country fiche](#) — consulté le 2026-09-08

[Max Planck Institute for Social Law and Social Policy — Slovenia pension scheme profile](#) — consulté le 2026-09-08

Citer — Evidoria. *Le bonus de retraite pour garde d'enfants de la loi ZPIZ-2 slovène — retraite anticipée ou taux de calcul majoré, au choix des parents*. ID persistant : 15eca160-72c5-45ef-8c1b-e08242e1ca68.